

Licence professionnelle

Métiers de l'Informatique : Applications Web

Systèmes Intra / Internet pour l'Entreprise

REFERENCE : 07AD389G

Contrat de Professionnalisation

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2018-2019

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p style="text-align: center;">Responsable pédagogique</p> <p style="text-align: center;">Marinette SAVONNET / Tel : 03 80 39 68 47 marinette.savonnet@u-bourgogne.fr</p> <p style="text-align: center;">Secrétariat</p> <p style="text-align: center;">Christelle CAILLOT / Tel : 03 80 39 58 87 christelle.caillot@u-bourgogne.fr UFR Sciences et Techniques</p>	<p style="text-align: center;">Assistante de formation</p> <p style="text-align: center;">Bérangère DUPUY / Tél : 03 80 39 37 71 berangere.dupuy@u-bourgogne.fr</p> <p style="text-align: center;">Ingénieur de formation</p> <p style="text-align: center;">Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr</p>
DESCRIPTIF DE LA FORMATION / OBJECTIFS	
<p>Un grand nombre de données transite par le Web, et sur le plan purement informatique le développement de ce média a révolutionné la façon dont les entreprises conduisent leur activités (commerce électronique, administration électronique, formation en ligne, réseaux sociaux professionnels, etc.). Cela demande des compétences informatiques pointues et crée une demande très forte en spécialistes aptes à concevoir, intégrer, installer et exploiter les systèmes utilisant les technologies Internet.</p> <p>La Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : Applications Web parcours « Systèmes Intra/Internet pour l'entreprise » vise à former des assistants ingénieurs et des cadres spécialisés dans le domaine des technologies matérielles et logicielles de l'Internet. Il s'agit majoritairement de développeurs spécialistes des technologies logicielles pour la construction d'applications Web et mobile (applications réparties avec une forte interaction utilisateur) pouvant intervenir par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en interne dans les grandes organisations, comme assistant de chef de projet maîtrise d'œuvre, comme développeur ; - au sein des Sociétés de Services et d'Ingénierie en Informatique (SSII) nationales ou locales, comme développeur, assistant ingénieur en technologies Internet ou comme administrateurs d'applications Internet/intranet ; - au sein de PME/PMI comme administrateur d'infrastructure pour le système d'information. 	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Moins de 26 ans ▶ Demandeurs d'emploi 26 ans et plus, inscrits au Pôle emploi <p>L'inscription à pôle emploi, n'est pas nécessaire pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Qui terminent une année de cours dans le cadre de la formation initiale ▶ Qui terminent un stage professionnel avant l'entrée en formation ▶ Qui terminent un emploi la veille du jour de formation 	

- ▶ Pour les étrangers, une carte de séjour et une autorisation de travail sont nécessaires pour signer un contrat de professionnalisation. Les personnes résidents à l'étranger doivent anticiper leurs démarches auprès de l'ambassade de France pour obtenir ces documents.

DISPOSITIFS

- ▶ En contrat de professionnalisation

La formation s'adresse aussi aux salariés :

- ▶ Sur plan de formation
- ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé)
- ▶ Dans le cadre du Compte Personnel de formation (CPF)
- ▶ En Congé Individuel de Formation (CIF)
- ▶ Dans le cadre du DIF (modules de 14 ou 21h accessibles séparément)
- ▶ A titre individuel

PRE-REQUIS

- de plein droit : avec une Licence 2 validée en Licence de Sciences et Technologie dans un parcours Informatique/Électronique ou Mathématiques/Informatique

- sur sélection :

- DUT Informatique (IQ), DUT Informatique Année spéciale
- DUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI)
- DUT Réseaux et Télécommunication (RT)
- L3 informatique en réorientation
- BTS services informatiques aux organisations
- BTS systèmes numériques, option informatique et réseaux
- Autres diplômes de niveau Bac +2 et CPGE avec validation d'accès

La Licence Professionnelle s'adresse également à des étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle souhaitant poursuivre leurs études en alternance (via un contrat de professionnalisation) et à un public de formation continue. Dans ces deux cas il s'agit d'une sélection sur dossier avec audition éventuelle.

Formation en alternance : la formation est ouverte au Contrat de Professionnalisation, les candidats sont accompagnés dans la constitution de leur dossier par un ingénieur de formation du Service Commun des Formations Continue et par Alternance (SEFCA) et par le responsable de la Licence Professionnelle.

Formation continue : la formation s'adresse aux salariés proposés par les entreprises, aux salariés en congé individuel de formation, aux demandeurs d'emploi. Les catégories de salariés susceptibles d'intégrer la Licence Professionnelle sont :

- des informaticiens cherchant à se positionner dans un domaine en pleine expansion ou cherchant à obtenir la reconnaissance d'une pratique de terrain par un diplôme de niveau II ;
- des non informaticiens.

- par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80) et au responsable du diplôme. Les candidats sont accompagnés dans la constitution de leur dossier de demande de validation par un ingénieur de formation du Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA). L'accompagnement se fonde sur une aide à l'analyse du travail, à la formalisation des compétences construites à travers l'expérience professionnelle, ainsi que

personnelle et de formation pour ce qui concerne la validation d'acquis d'accès.

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

La formation est dispensée par des enseignant-chercheurs de l'Université de Bourgogne et des professionnels. La majorité des enseignants-chercheurs appartiennent au laboratoire LE2I. L'équipe informatique du laboratoire LE2I développe des thématiques de recherche qui sont en étroite relation avec les objectifs de la formation.

Les professionnels assurent environ 30% des enseignements dans chacun des trois axes, majoritairement dans l'axe développement d'applications Web qui est le cœur de la formation.

Les intervenants sont tous (sauf pour l'UE Connaissance de l'entreprise) des informaticiens qui assurent des cours dans leur domaine de compétence.

ORGANISATION DE LA FORMATION

► Durée et rythme de la formation : Voir calendrier

► Lieu de la formation : UFR Sciences et Techniques campus universitaire de Dijon

MOYENS TECHNIQUES

10 salles informatiques équipées de 8 ou 16 postes dont 4 équipées d'un vidéoprojecteur ou d'un écran plat de projection et 6 climatisées

Ordinateurs sous Système d'Exploitation Linux, Mac et Windows virtualisé

4 imprimantes avec un quota d'impression de 80 pages / mois

16 tablettes android réservées aux étudiants en LPMI

200 Applications (bureautique, SGBD Oracle et MySQL, langages PHP, Java et Androïd, Virtualbox, Debian, etc.)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements font l'objet de Cours, Travaux Dirigés, et Travaux Pratiques.

Pour faciliter la communication, chaque étudiant dispose d'une adresse électronique en etu.u-bourgogne.fr et une liste de diffusion regroupe tous les étudiants de la promotion.

Le serveur pédagogique de l'UFR Sciences et Techniques est utilisé pour déposer des ressources propres (cours en ligne, exercices, manuels de logiciels).

Un enseignant utilise des boîtiers interactifs de la société HyperMaster permettant de faire participer les étudiants et de les évaluer à travers des QCM. Les résultats des votes sous forme graphique permettent à l'enseignant de reprendre les parties du cours non assimilés.

Pour les étudiants en formation initiale et continue le reste de la semaine est consacré : 1) à la réalisation du projet tutoré (distribué en octobre), 2) aux séminaires entreprise, 3) aux travaux pratiques dans des matières spécifiques et 4) à la recherche de stage. Pour les aider dans la réalisation de leur projet tutoré et dans la compréhension de leur cours les étudiants bénéficient de l'aide de moniteurs sélectionnés parmi nos étudiants du master informatique.

SELECTION PEDAGOGIQUE

► Dates limites de dépôt des candidatures : 17 juin 2018

► Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : 25 juin 2018

RECRUTEMENT EN ENTREPRISE

► Date limite de recrutement en entreprise : 17 septembre 2018

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Avant d'être sélectionné

► Téléchargement du dossier de candidature pédagogique :

<http://informatique-ufirst.u-bourgogne.fr/>

► Transmission du dossier de candidature pédagogique à la scolarité du Département IEM, Christelle Caillot – Département IEM – UFR Sciences et Techniques, 9, Avenue Alain Savary, 21078 Dijon

► Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique)

Après accord de recrutement par une entreprise et acceptation pédagogique par le jury

- Téléchargement du dossier d'inscription administrative : <http://sefca.u-bourgogne.fr/infos-pratiques/candidatures-et-inscriptions.html>
- Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- Le SEFCA envoie à l'entreprise un contrat, un devis, un programme et une convention de formation
- L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil
- Plus d'info sur : <http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/m-inscrire-me-reinscrire/m-inscrire.html>

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Contrôles continus écrits et oraux, comptes rendus de projets et de Travaux Pratiques, mémoire et soutenance orale de période en entreprise et évaluation par un tuteur professionnel de la période en entreprise
- Plus d'info sur : <http://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

REMUNERATION DU SALARIE (Contrat de Professionnalisation)

16-20ans	21-25ans	26 ans et plus
65%*	80%*	100%* du SMIC ou 85% du minimum conventionnel (ne peut être inférieur au SMIC)
<i>*en pourcentage du SMIC</i>		

PERIODE EN ENTREPRISE ET CONGES

Le titulaire du contrat a droit à 5 semaines de congés qu'il posera au cours de l'année (hors périodes de formation) en concertation avec son employeur.

COMPETENCES ACQUISES

Compétences acquises à l'issue de la formation :

Les licenciés Métiers de l'informatique : Applications Web, parcours "Systèmes Intra/Internet pour l'Entreprise" devront être capables :

- d'identifier, sélectionner les composants du système : services réseau, outils logiciels, système de gestion de base de données, etc. ;
- d'effectuer des développements spécifiques ;
- de définir les interfaces et réaliser d'éventuelles modifications/enrichissements à apporter aux composants pour permettre leur intégration ;
- d'assembler des composants logiciels (comme par exemple des briques logicielles libres) ;
- de maîtriser les outils informatiques afin de les adapter aux besoins de l'entreprise ;
- de dialoguer avec des Sociétés de Service en Ingénierie Informatique (SSII) afin de concevoir et mettre en place la gestion des flux d'information de l'entreprise ;
- de suivre l'intervention des spécialistes internes ou externes chargés des développements spécifiques.

Dans certains cas, les responsabilités peuvent être plus larges et inclure des aspects de conception, d'installation ou d'administration d'infrastructure matérielles et logicielles pour des applications Web et des plateformes Web évoluées (Web 2.0 ou Web 3.0).

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

La Licence Professionnelle Métiers de l'Informatique : Applications Web, parcours « Systèmes

Intra/Internet pour l'Entreprise » est organisée de manière à apporter aux étudiants des compétences techniques mais aussi des compétences et des connaissances plus générales directement valorisables dans le domaine de l'entreprise et des aptitudes comportementales (rédaction de cahier des charges, spécifications techniques, gestion de projet, etc.). Le renforcement des connaissances générales doit permettre de satisfaire aux exigences d'une formation de niveau II.

Les compétences techniques développées s'articulent autour de 3 axes :

1. programmation objet : Java, Interfaces hommes/machines, gestion des configurations, gestion de versions, gestion de projets, développement collaboratif, frameworks ;
2. développement d'applications Web : technologies du Web, Responsive Web Design, communication asynchrone, persistance et accès aux bases de données, programmation Android ;
3. systèmes et réseaux : architecture de réseau, infrastructure de système d'information, administration système, sécurité des données, sécurité des applications, sécurité réseau.

DEBOUCHES

Les métiers visés par les diplômés de la LPMI Applications Web sont :

- Développeur d'applications (front/back office) et applications mobiles
- Développeur Android
- Concepteur - intégrateur (appliqué au domaine Intranet/Internet)
- Concepteur de site Web et Web mobile
- Assistants - ingénieurs en technologies Intranet/Internet
- Gestionnaires de sites Web et de commerce électronique
- Responsable de solutions mobilité

CALENDRIER DES PUBLICS NON ALTERNANTS

▀ Etudiants en formation initiale

Le nombre d'heures de formation est différent du calendrier des alternants qui reçoivent des enseignements professionnels complémentaires au programme pédagogique national.

▀ Stagiaires de formation continue

Les salariés en CIF ont un volume horaire plus important que les alternants pour compenser les apprentissages non acquis en entreprise ou pour recevoir des compléments de formation.

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>